

Octobre 2009

Les Brèves



Bulletin municipal d'information de **Cernay-la-Ville**

Vie municipale

INFOS DIVERSES

- **Extinction de l'éclairage public** le dimanche 18 octobre de 20h à 23h (voir Edito) ;
- **Installation** dans le Parc d'une nouvelle **cabane** pour les enfants ;
- **Grippe H1N1** : voir site du gouvernement www.pandemie-grippale.gouv.fr
- **Fermeture des déchèteries** du SICTOM du 25/12/09 au 01/01/10 inclus ;
- **Salle paroissiale** transférée à l'étage de la salle municipale de l'Ancien Lavoir en raison des travaux de rénovation du presbytère.

EDITO

Dans le cadre de « l'Année mondiale de l'astronomie », votre municipalité a souhaité participer à la démarche « **Ce soir on éteint tout** » initiée par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Dimanche 18 octobre prochain, **la totalité de l'éclairage urbain sera éteint entre 20 heures et 23 heures**. Les résidences privées sont invitées à faire de même. Le but est d'évaluer l'impact des lumières électriques et de réunir les Cernaysiens autour d'une discussion sur le sujet, discussion animée par un représentant du P.N.R.

A l'issue de cette discussion l'Association de Sauvegarde, profitant de l'obscurité renforcée par une nuit sans lune, propose une marche autour du village pour observer les étoiles.

Cette manifestation ne pourra avoir lieu que si la météo le permet. Vous trouverez dans l'agenda, le programme de la soirée du 18 octobre ainsi que les lieux et horaires des rendez-vous.

Profitons de cette expérience pour réfléchir aux économies d'énergie susceptibles d'être réalisées en raccourcissant la durée d'allumage de l'éclairage public. En effet, l'éclairage public représente à lui seul près de 40 % de la consommation énergétique d'une commune.

Quelle est la nécessité d'éclairer les rues et les monuments tout au long de la nuit, lorsque toute activité a cessé ?

Le sujet est sensible car l'obscurité s'avère être une source d'angoisse pour certains. Cependant l'expérience montre qu'il n'y a pas davantage de faits délictueux la nuit que le jour. Bien au contraire, la moindre source lumineuse dans une zone sombre attire l'attention.

Nombre de communes du Parc naturel régional ont déjà tenté avec succès cette expérience de réduction de la durée d'allumage de l'éclairage public. Les nouvelles technologies permettent désormais de diminuer l'intensité des sources lumineuses réduisant proportionnellement la consommation d'énergie. Eteindre certaines zones, en réduire d'autres, peuvent être des solutions satisfaisantes. La municipalité a amorcé la dynamique en équipant les nouveaux candélabres de systèmes à économie d'énergie.

Bien cordialement, votre maire,
René MEMAIN

numéro
numéro
numéro
numéro
159

Retrouvez toutes les infos municipales sur notre site internet www.cernaylaville.net

